

Agence de Clermont-Ferrand

52 avenue Julien 63038 Clermont-Ferrand cedex 1 Tél : 04 73 74 60 10 - Fax : 04 73 92 01 42 www lamy.net

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC

19, 19 bis, 21, 23, 23 bis, rue Marivaux 18, rue des Neufs Soleils 63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 18 FEVRIER 2010

PRESENTS: M. TIXIER, Mme JAMET, M. GENESTE, M. BOUILLOT, M. VINCENT, M. ASTIER M. LAVET, M. MICHON, M. MIALON

EXCUSEES: Mme CAUX-THEVENOT, M. SOUBEN, Mme LEFORT, Mme DE LA FOYE

SYNDIC: M. KAÏS

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le jeudi 11 mars 2010 à 17h00 dans les bureaux du syndic LAMY.

Les questions suivantes seront inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Préparation de l'assemblée générale
- Etat d'avancement des dossiers en cours
- Le conseil syndical se réunira également le jeudi 11 mars 2010 à 14h30 dans les bureaux du syndic en vue de la vérification des factures de l'exercice comptable clos au 31/12/2009.
- Une copie des rapports des diagnostics électrique et de la sécurité incendie établis par la société APAVE sera adressée à M. MICHON.
- Le syndic s'assurera que Maitre REBOUL-SALZE a procédé à l'assignation avant la date butoir du 25/02/2010.

Comme prévu, un courrier sera adressé à tous les copropriétaires pour les informer de la situation en reprenant les grands titres de l'assignation.

- Affichage de la notice de déverrouillage manuel des portails par la société ASTREM.
- Le syndic demandera à la société ASTREM l'origine de la panne survenue sur le portail rue des 9 soleils et sur l'ascenseur du bâtiment C.
- Entretien des espaces verts pour l'année 2010 : l'entretien ne débutera que lorsque toutes les réserves seront levées et que le conseil syndical aura donné son aval à ce sujet (prévision : juin 2010).

- Elagage des arbres et plantations des haies au niveau des terrasses du rez-de-chaussée du bâtiment F : le syndic relance la société JARDINAN pour que ces travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.
- Un courrier sera adressé à Mme CAUX-THEVENOT pour connaître le résultat de ces investigations au sujet de l'accès à la voie pompier aux services d'urgence. Une copie de la réponse du SDIS sera adressée à VINCI à ce sujet.
- Eclairage extérieur : la société VERNET BOSSER doit procéder à un essai dans le courant de la semaine 7.
- Sur proposition de M. MICHON, un devis sera établi pour condamner la bouche extérieure de la porte de garage rue Marivaux et avec remplacement par un récepteur.
- Le syndic relancera la société VINCI en vue d'obtenir le rapport d'inspection télévisée du réseau dégouts enterré.
- Commande d'un container supplémentaire de tri sélectif (240 L) pour le bâtiment C.
- M. TIXIER demande aux membres du conseil syndical l'autorisation de disposer du rapport de l'APAVE concernant le diagnostic des parties communes pour l'accessibilité aux handicapés. Le conseil syndical donne son accord et demande au syndic d'adresser le rapport à M. TIXIER.

Fait à Clermont-Ferrand le 24 février 2010 LE SYNDIC

